

42010 RECORDS

Société par actions simplifiée
Au capital de 85 000,00 euros
Siège social : Amiral - Marina Baie des Anges
06270 VILLENEUVE LOUBET
913 065 033 RCS ANTIBES

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 30 JUIN 2025

RESOLUTION 2. AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 24 852,29 euros de la manière suivante :

1. Origine
 - Report à nouveau : -97 046,37 €
 - Résultat de l'exercice : -24 852,29 €
2. Affectation du résultat
 - Au poste "Report à nouveau" : -24 852,29 €
3. Positionnement des comptes après affectation
 - Le poste "Report à nouveau" : -121 898,66 €

DIVIDENDES VERSEES AU TITRE DES 3 DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons :

3 derniers exercices	Le montant des dividendes qui ont été mis en distribution	Le montant des revenus distribués éligibles ou non à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	
		Eligibles	Non-éligibles
31/12/2023	0 €	0 €	0 €
31/12/2022	Néant	Néant	Néant
31/12/2021	Néant	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme à l'original,

La Présidente : La Société NAOS,

représentée par Monsieur HERNANDEZ Jean-Daniel

Signé par Jean-Daniel HERNANDEZ
Le 21 nov. 2025

Signed with
Universign doc_qG0
tx_YO59ZZX4yX9k

42010 RECORDS

Société par actions simplifiée
Au capital de 85 000,00 euros
Siège social : Amiral - Marina Baie des Anges
06270 VILLENEUVE LOUBET
913 065 033 RCS ANTIBES

BILAN, COMPTE DE RESULTAT, ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Certifié conforme à l'original, la Présidente

La Société NAOS,
représentée par M. HERNANDEZ Jean-Daniel

Signé par Jean-Daniel HERNANDEZ
Le 21 nov. 2025

Signed with
Universign doc_BoO
tx_dOADyqKqr0g7

Désignation de l'entreprise		SAS 42010 RECORDS		Amiral - Marina Baie des An		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		06270 VILLENEUVE LOUBET					
SIRET		9 1 3 0 6 5 0 3 3 0 0 0 1 5		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		20	
				Exercice N clos le		31122024	
				Exercice N-1 clos le		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	28 264	030	17 749	10 515	24 976
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	28 264	048	17 749	10 515	24 976
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	3 894	070	3 894	3 564
			072	5 855	074	5 855	5 117
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	555	086	555	2 756	
	Charges constatées d'avance *	092	900	094	900		
	Total II	096	11 204	098	11 204	11 436	
	Total général (I + II)	110	39 467	112	17 749	21 718	36 412
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	85 000	100 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134	(97 046)				
	Résultat de l'exercice	136	(24 852)	(97 046)			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	(36 899)	2 954			
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	5 127	590			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 618)	172	618	293			
	Comptes courants d'associés	173	50 950	30 950			
	Autres dettes	175	1 921	1 625			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	58 617	33 458				
Total général (I + II + III)				180	21 718	36 412	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 564	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	15 000	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 42010 RECORDS		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice clos le 31122024		Exercice clos le 31122023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	9 877 12 284	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	81 2	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	9 958 12 286	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	125	
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	22 505 76 957	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	20	244	20 20	
	Rémunérations du personnel *			250	4 880 8 624	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	4 697 7 850	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255		254	7 941 15 724	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	682 33	
		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	40 726 109 333	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(30 769) (97 046)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290	15 000	
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	9 083	
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(24 852) (97 046)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314 24 852	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
			Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)	181
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	990
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		352	
			Déficit col. 2		354	24 852
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356	
	Déficits antérieurs reportables : * 97.046 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		370		
		Déficit col. 2		372	24 852	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **21 718** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **24 958** euros et un total **charges** de **49 810** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-24 852** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.